

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 JANVIER 2018**

<b>Date de convocation :</b> 9 janvier 2018	<b>Nombre de conseillers :</b> en exercice : 12
<b>Date d'affichage du compte-rendu :</b> 17 JAN. 2018	présents : 11
	votants : 12

L'an deux mille dix-huit, le quinze janvier à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

**Présents :** LOUIS Thierry – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – LEMAITRE Philippe - LECLERC Joël – GOUBERT Eric - MESNAGE Dominique - DIEUL Sandrine – GOYER Muriel – AUCRETTERRE Stéphane - POZZO Maryvonne formant la majorité des membres en exercice.

**Absent excusé :**  
LEMAITRE Cyril a donné procuration de vote à LEMAITRE Philippe.

**Secrétaire de séance :**  
GOUBERT Eric.

Délibérations prises à la majorité :

- ✓ Organisation du temps scolaire sur quatre jours et demi avec un positionnement des Temps d'Activités Péri-éducatifs en fin de journée à la rentrée scolaire 2018 ;
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire, en cas de vente de la parcelle cadastrée Section AH, Numéro 237, située au lieu-dit Le Marinnet, de se porter acquéreur au nom de la commune, afin de constituer une réserve foncière, moyennant un prix d'achat ne pouvant excéder 100 000 € ;
- ✓ Fixation de la date du repas des anciens au 1<sup>er</sup> samedi suivant le 11 novembre, soit le 17 novembre pour l'année 2018 ;
- ✓ Fixation des dates des fêtes de la plage et du feu d'artifice ;
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour conventionner avec la Communauté de Communes « Coutances Mer et Bocage » pour la prestation de service ADS pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme au profit de la commune ;
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour la cession d'un lot de casseroles devenu inutilisable du fait d'un changement du mode de cuisson au niveau de la salle polyvalente du bourg ;
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour autoriser l'office de tourisme « Côte Ouest Centre Manche Tourisme » à faire des photos du havre de Saint-Germain-sur-Ay ainsi que de son Corps de Garde afin de faire faire des cartes postales touristiques.

Fait à Saint-Germain/Ay,  
le 15 janvier 2018,  
Le Maire,  
Thierry LOUIS



AFFICHÉ LE : 17.01.2018  
RETRAIT D'AFFICHAGE LE : 16.02.2018  
Le Maire,